



**Esquisse montrant la perspective de l'avant projet pour l'annexe Ravel**

Cet ancien internat du Lycée Ravel va céder la place à des logements sociaux.

Au total, il est prévu la construction de 30 logements, dont 11 deux pièces, 3 trois pièces et 16 studios qui seront réservés aux instituteurs stagiaires ou en premières affectation.

Le permis de construire est en cours d'instruction. Le permis de démolir est signé, et les travaux de démolition devraient débiter le 9 novembre 2009. *(Extrait du compte rendu du conseil de quartier du 5 mai 2009)*

